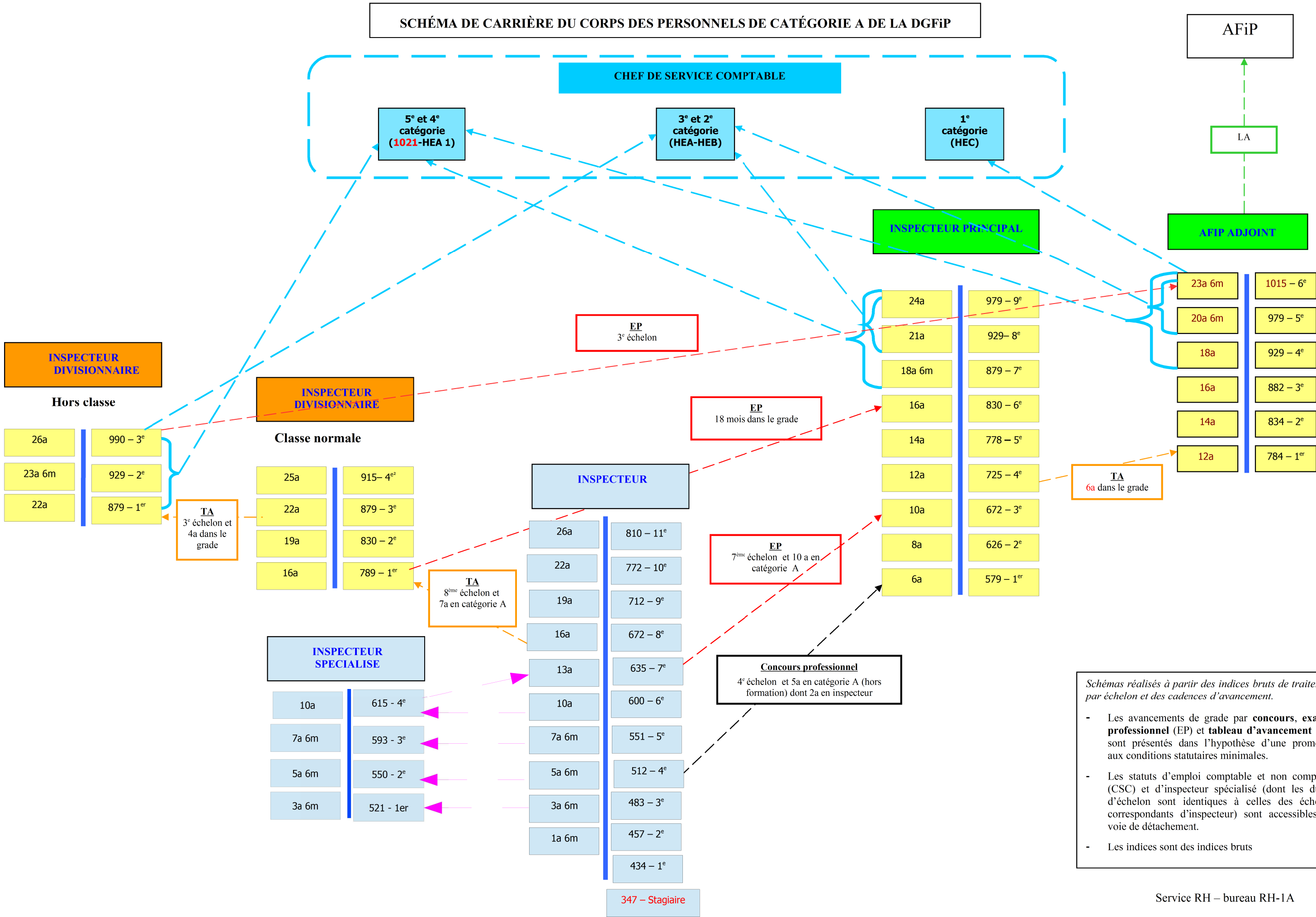


ANNEE 2017

SCHÉMA DE CARRIÈRE DU CORPS DES PERSONNELS DE CATÉGORIE A DE LA DGFIP



Schémas réalisés à partir des indices bruts de traitement par échelon et des cadences d'avancement.

- Les avancements de grade par **concours**, **examen professionnel** (EP) et **tableau d'avancement** (TA) sont présentés dans l'hypothèse d'une promotion aux conditions statutaires minimales.
- Les statuts d'emploi comptable et non comptable (CSC) et d'inspecteur spécialisé (dont les durées d'échelon sont identiques à celles des échelons correspondants d'inspecteur) sont accessibles par voie de détachement.
- Les indices sont des indices bruts